



Mise à jour : 24 août 2023

Programme FEDER/FSE+ 2021-2027 – Occitanie Liste des fiches méthodologiques¹

Priorité 1

Soutenir la relance économique et encourager la transformation vers une économie intelligente et innovante

Recherche et innovation

- [OS1.i - 1 Infrastructures et équipements pour la recherche - à venir]
- [OS1.i - 2 Innovation Entreprises](#)
- [OS1.i - 3 Collaborations Laboratoires-Entreprises](#)
- [OS1.i - 3 Démarches collectives pôles clusters](#)
- [OS1.i - 4 Potentiel humain par et pour la recherche - Allocations doctorales](#)
- [OS1.i - 4 Potentiel humain par et pour la recherche - CSTI](#)

Numérique

- [OS1.ii - 1 Production, acquisition, traitement et stockage de la donnée - à venir]
- [OS1.ii - 2 Développement des usages numériques et contenus innovants - à venir]
- [OS1.ii - 3 Stratégies de territoires intelligents et numériques - à venir]

Compétitivité des entreprises

- [OS1.iii - 1 Investissements dans les PME du tourisme](#)
- [OS1.iii - 2 Destination Occitanie](#)
- [OS1.iii - 3 Investissement Entreprises](#)
- [OS1.iii - 4 Immobilier collectif pour les entreprises](#)
- [OS1.iii - 4 Tiers-lieux](#)

Priorité 2

Agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée

Efficacité énergétique

- [OS2i - 1 Rénovation énergétique des logements sociaux](#)
- [OS2i - 1.2 Massification](#)
- [OS2i - 2 Rénovation énergétique des bâtiments publics](#)

Energies renouvelables

- [OS2ii - 1 Équipements et installations de production d'énergies à partir de ressources renouvelables](#)
- [OS2ii - 2 Animation et sensibilisation aux énergies renouvelables](#)

¹ Source : <https://www.europe-en-occitanie.eu/Programme-Regional-Occitanie-FEDER-FSE-2021-2027>





Mise à jour : 24 août 2023

Priorité 2 (suite)

Agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée

Systemes énergétiques intelligents

- [OS2iii - 1 Installation et équipements - Hydrogène](#)
- [OS2iii - 2 Smart Grid](#)

Prévention des risques

- [OS2iv - 1 Risque inondation - travaux](#)
- [OS2iv - 2 Risque inondation - Outils de gestion de risques](#)
- [OS2iv - 3 Littoral - Recomposition spatiale](#)
- [OS2vi - 4 Littoral - Travaux d'atténuation](#)

Economie circulaire

- [OS2vi - 1 Prévention des déchets](#)
- [OS2vi - 2 Tri et recyclage des déchets](#)

Biodiversité

- [OS2vii - 1 Infrastructures vertes et bleues](#)
- [OS2vii - 2 Restaurer l'état des milieux aquatiques](#)
- [OS2vii - 3 Améliorer la connaissance sur les milieux et leur fonctionnement](#)
- [OS2vii - 4 Accompagnement technique à la gestion des milieux naturels](#)
- [OS2vii - 5 Préserver et restaurer les populations de poissons grands migrateurs](#)

Priorité 3

Agir face à l'urgence climatique en développant les mobilités douces

Mobilités douces

- [OS2viii 1. Développer les mobilités douces urbaines](#)





Mise à jour : 24 août 2023

Priorité 5

Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources

Distinction urbain / rural : est considérée dans la priorité 5 comme zone urbaine toute commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants, d'après la définition de l'unité urbaine par l'INSEE.

OS5i - Volet urbain

- [OS5i - 1. Amélioration cadre de vie des habitants en zone défavorisée](#)
- [OS5i - 2. Lutter contre la désertification médicale dans les zones urbaines défavorisées](#)
- [OS5i - 3. Développer l'hébergement à destination des populations fragiles et marginalisées dans les zones urbaines](#)
- [OS5i - 4. Développer les équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous en zone urbaine](#)
- [OS5i - 5. Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure dans les zones urbaines](#)
- [OS5i - 6. Volet Pyrénées](#)

OS5ii - Volet rural

- [OS5ii - 1. Améliorer le cadre de vie des habitants en zone rurale](#)
- [OS5ii - 2. Lutter contre la désertification médicale dans les zones rurales](#)
- [OS5ii - 3. Développer l'hébergement à destination des populations fragiles et marginalisées dans les zones rurales](#)
- [OS5ii - 4. Développer les équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous en zone rurale](#)
- [OS5ii - 5. Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales et/ou en travail social et d'éducation supérieure dans les zones rurales](#)
- [OS5ii - 6. Volet Pyrénées](#)

